**Titre du protocole : Gestion des AVK**

**Thème listé sur annexe 3 de l’ACI oui**

Lequel : Patients pour lesquels le risque iatrogénique ou l’équilibre thérapeutique nécessitent l’intervention concertée récurrente de plusieurs acteurs (pharmacien, biologiste, infirmier, médecin généraliste ou autre spécialiste…) : AVK, insulinothérapie…

Maison de santé de

**Date de la création initiale du protocole par l’équipe :**

**Délai prévu avant l’évaluation du protocole par l’équipe de la MSP :** 12 mois

**Date(s) de modification(s) effectives(s) du protocole :** chaque année

**Dernière date de validation par l’équipe du protocole en cours :**

**Membres du groupe de travail ayant participé à l’élaboration (écriture) de ce protocole**

**Référent(e)s de ce protocole, personnes ressources**

**Liste des professionnels de la MSP adhérant à la prise en charge**

**Liste éventuelle du(es) professionnel(s) extérieur(s) à la MSP mais signataire(s) du projet de santé et/ou adhérant à la prise en charge après information et consentement du patient sur le partage des données médicales nécessaires**.

Pas lieu

**Problématique**

La survenue d’une hémorragie, spontanée ou traumatique, associée ou non à un surdosage des AVK viennent au 1er rang des accidents iatrogènes, avec 13 % des hospitalisations pour effets indésirables médicamenteux, soit environ 17 000 hospitalisations par an dues aux complications hémorragiques des AVK.

**Objectif général**

Eviter les accidents de surdosage

**Objectifs secondaires (opérationnels)**

Comptabiliser les accidents par surdosage d’AVK dans la patientèle

 Autonomiser les patients autant que possible

**Patients concernés**

Patients sous AVK

**Rôle de chaque intervenant et coordination des intervenants impliquant plusieurs catégories de PS de l’équipe**

***•* MG : consultation de mise en route** : renseigner le dossier du SI, informer le patient, contrôler l’ordonnance, orienter vers ETP

**• IDE : consultation ETP :** bilan, info, explications, remise de documents.

**• Pharmacien** : informer, évaluer la compréhension

**• Tous professionnels** : intervenir en cas de surdosage

**Echanges entre professionnels et/ou en réunions de concertation pluriprofessionnelles**

Le dossier de chaque patient est partagé sur le SI

**Fréquence des réunions**

Une fois par an

**EVALUATION**

- Nombre de patients sous AVK avec dossier renseigné

- Nombre d’hospitalisation pour accident de surdosage

**Bibliographie, références scientifiques**

Haute Autorité de Santé, Prise en charge des surdosages en antivitamines K, des situations à risque hémorragique et des accidents hémorragiques chez les patients traités par antivitamines K en ville et en milieu hospitalier, Avril 2008

**Annexes avec la liste des documents associés**

Arbre décisionnel de la prise en charge des surdosages en AVK

**Lieu de consultation du protocole pluriprofessionnel, des annexes**

Fichier informatique sur le dossier « Commun » sur le serveur sécurisé de la MSP